

LE JOURNAL DE

THÉNAC

JOURNAL D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNE

accueil.mairie@thenac17.fr

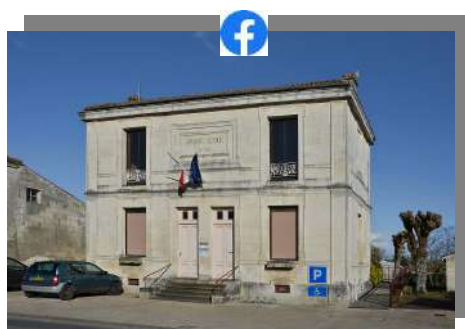
www.thenac17.fr

N° 14



Horaires d'ouverture de votre Mairie

- Lundi : 13h à 17h
 - Mardi : 9h à 12h et 13h à 17h
 - Mercredi : 9h à 12h
 - Jeudi : 9h à 12h
 - Vendredi : 9h à 12h et 13h à 17h
- Tél. : 05.46.92.63.58 - Fax : 05.92.46.68.45
Adresse courriel: accueil.mairie@thenac17.fr
Facebook : [Mairie Thénac 17](#)
Site internet : thenac17.fr
France services : thenac17@france-services.gouv.fr
35, rue de la République - 17460 Thénac



Horaires d'ouverture de votre Médiathèque

- Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h
 - Jeudi : 16h à 18h *
 - Vendredi : 16h à 18h *
 - Samedi : 10h à 12h et 14h à 18h
* 14h à 18h pendant les vacances scolaires
- Tél. : 05.46.92.19.99
Adresse courriel : mediatheque@thenac17.fr
Facebook : [médiathèque Thénac 17](#)
2, rue de la République - Parc du Château
17460 Thénac

Permanences des élus

- Sylvie MERCIER, Maire
du lundi au samedi sur rendez-vous au 06.75.83.02.45
- Adjoints :
Lundi après-midi : Jean-Pierre BRUNET, *urbanisme*
Mardi après-midi : Patrick PAYET, *communication et associations*
Mercredi après-midi : Béatrice RAPET, *budget*
Jeudi matin : Joëlle DUJARDIN, *action sociale/enfance-jeunesse*
Vendredi après-midi : Ludovic MOULINEAU, *bâtiments-voiries*

Et sur rendez-vous au 05.46.92.63.58

SOMMAIRE

ÉDITORIAL p.3

INFO MUNICIPALE p.4

Comptes-rendus C.M.
11 Novembre
Rentrée scolaire
Services municipaux
Travaux et équipements
Nuisances sonores et visuelles

INFO CITOYENNE p.12

Recensement de la population
Recensement militaire
Coup de pouce
France services
Ateliers numériques
Sécurité

**LETTRE DES CONSEILLERS
DEPARTEMENTAUX** p.14

**EXPRESSION DES ELUS
MINORITAIRES** p.14

EN IMAGES p.15

AGENDA p.16

VIE ASSOCIATIVE p.17

NUMÉROS UTILES p.20



Chères Thénacaises, Chers Thénacais,

Nos enfants ont repris le chemin de l'école.

Les souvenirs des JO d'été de Paris persistent, illuminant nos esprits d'une lueur d'espoir. Les JO ont été une compétition sportive mais aussi une véritable célébration de l'humanité. Cette parenthèse enchantée est le reflet d'une ferveur populaire qui a dépassé les frontières et nous a réunis autour d'un même idéal.

Quelques élèves de l'école de Thenac ont pu profiter de cette parenthèse enchantée lors de leur déplacement le 5 Septembre pour les jeux paralympiques et je ne doute pas que ce moment marquera leur esprit.

Le 6 septembre, les thénacaises et thénacais ont pu assister à l'inauguration du bâtiment 1954, rénové dans sa totalité, pour recevoir une nouvelle cantine et 7 salles multi activité bien appréciées. Nos jeunes enfants sont enchantés de pouvoir se restaurer dans des locaux neufs et surtout dans le calme. La rue de la paix a également été rénovée avec des matériaux drainants et en partie végétalisée.

Ce projet mené à terme est une belle réussite.

Notre objectif à travers ce bel outil, est surtout d'améliorer le service rendu à nos habitants et le plaisir a été total pour moi lorsqu'une petite fille est venue me dire « merci pour la nouvelle cantine » !

Rénovation du château et son parc, rénovation des bâtiments à l'arrière des commerces en centre bourg, chemins de randonnées, voiries... le travail ne manque pas pour les prochains mois.

*Que cette nouvelle année scolaire soit synonyme de réussite, de découvertes et d'épanouissement pour tous. **L'équipe municipale vous souhaite une excellente rentrée !***

Ensemble, continuons de faire de notre commune un lieu de vie dynamique et solidaire.

Sylvie MERCIER, maire de Thénac



COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Vous pouvez consulter l'ordre du jour sur les tableaux d'affichage, la page Facebook, le site de la mairie, ainsi que le compte rendu suite à chaque réunion. Les procès-verbaux sont publiés après adoption du conseil municipal. Tous les documents en version papier sont consultables en mairie. Les conseils municipaux sont publics, vous pouvez y assister et vous rendre compte du travail important qui est réalisé.

Le conseil municipal s'est réuni à trois reprises depuis notre dernière publication, plusieurs sujets importants ont permis des débats riches et nourris sur des sujets variés et importants.

Le premier conseil, suivant notre dernière publication, a eu à connaître des décisions classiques de gestion des biens, demandes de subventions importantes pour le financement des nos besoins et travaux,

souci constant d'amélioration de notre commune. Mais il a dû surtout se pencher sur la question de la gestion du personnel de la commune, notamment en ce qui concerne la gestion des demandes de temps partiel et l'avancement des agents.

Le deuxième conseil a dû statuer sur la nécessité du report de la mise en place de la défense incendie sur le territoire de

notre commune. Ce dossier n'est pas abandonné, bien au contraire, il faut poursuivre les études afin de répondre certes, aux obligations, mais aussi d'assurer la protection des biens et des personnes. Une grande partie de l'ordre du jour était consacrée aux conditions d'occupation des salles de notre bâtiment rénové "bâtiment 1954" : conditions d'accès, le règlement, le tarif...

Le troisième conseil s'est penché sur les questions environnementales, la production d'énergies renouvelables, la désimperméabilisation des sols, l'implantation de points d'eau incendie. Le conseil s'est prononcé sur le dossier de la prime pouvoir d'achat au profit de l'ensemble des agents communaux, ainsi que sur la poursuite des appels d'offres pour la partie des travaux concernant la rue de la Paix.

Conseil municipal du 30 mai 2024

- 1 - Approbation du Procès Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 04/04/2024.
- 2 - Proposition de vente de la parcelle de bois AW 0351 située 8 route des Mauds.
- 3 - Délibération autorisant la signature de la convention d'accompagnement pour l'élaboration de la feuille de route dans le cadre du programme « Villages d'avenir ».
- 4 - Délibération pour avis sur la modification des statuts du SDEER (syndicat départemental d'électrification et équipement rural).
- 5 - Convention d'entretien de l'aménagement de la rue de la République, route départementale n°6 entre le département de la Charente-Maritime et la commune de Thénac.
- 6 - Demande de subvention au département dans le cadre des amendes de police pour l'installation de signalisations sur la commune de THENAC.
- 7 - Demande de subvention au département pour la rénovation de la salle communale Hélène NEVEUR, 8 Rue de la Paix et autorisation à engager les travaux avant l'attribution de la subvention.
- 8 - Délibération relative aux modalités d'exercice du temps partiel des agents sur la commune de THENAC.
- 9 - Délibération pour adhérer au service chômage du centre de gestion de la fonction publique.
- 10 - Création d'un poste d'adjoint technique à temps partiel (17H50) à partir du 1er août 2024.
- 11 - Création des postes permanents pour répondre aux tableaux d'avancements de grades signés le 19/02/2024 accordant l'avancement de grades : Au 01/07/2024 en tant qu'adjoint technique territorial principal de 1ère classe pour Mme BOISSINOT Maryline, au 01/12/2024 en tant qu'assistant de conservation principal de 2ème classe pour Mme LABBÉ Mathilde et mise à jour du tableau des effectifs.
- 12 - Mise à disposition des 2 grands Tivolis dans le parc, à l'association ACTIONS VILLAGE pour l'organisation d'un stage cirque pour les enfants de la commune de THENAC.

Conseil municipal du 26 juin 2024

- 1 - Approbation du Procès Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 30 mai 2024.
- 2 - Décision modificative n°1/2024.
- 3 - Demande de subvention au Département pour la réfection de la couverture du local commercial coiffeuse et autorisation à commencer les travaux avant attribution de la subvention.
- 4 - Délibération pour prolonger le délai de réalisation des travaux de défense à incendie sur la parcelle AV0076.
- 5 - Règlement d'utilisation du bâtiment 1854.
- 6 - Convention de mise à disposition des salles multi-activités du bâtiment 1954.
- 7 - Contrat de conditions et prix de location des salles multi-activités du bâtiment 1954.



- 1 - Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 26 juin 2024 .
- 2 - Délibération pour mettre en place une caution pour le prêt de matériel aux associations de la commune et aux communes membres de l'entente intercommunale et modification du règlement.
- 3 - Délibération pour l'adhésion à la convention de participation proposée par le CDG17 en matière de protection sociale complémentaire pour le risque prévoyance.
- 4 - Délibération relative à la journée de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.
- 5 - Délibération pour l'acquisition de la parcelle cadastrée AS88 à l'euro symbolique au Département par un acte administratif.
- 6 - Délibération pour autoriser la vente et la signature de l'acte de vente de la parcelle de bois AW0351 situé 8, route des Mauds.
- 7 - Délibération pour la création d'un poste à temps non complet d'adjoint technique principal 1ère classe à partir du 1er octobre 2024.

11 NOVEMBRE

1418

La commémoration de l'armistice de 1918 se déroulera devant le monument aux morts

**Lundi 11 novembre 2024
à 11h30**

En présence du Colonel Ghislain Mifurt commandant la base aérienne 722, et d'un piquet d'honneur composé de militaires du rang.

Le Chœur Athénus, chorale de Thénac participera à cet hommage

Un vin d'honneur offert par la Mairie clôturera la cérémonie



Ce repas est offert chaque année par le CCAS de Thénac aux habitants de la commune, âgés de 70 ans et plus. Si, pour des raisons médicales, vous êtes dans l'impossibilité d'assister au banquet, un colis vous sera livré pour Noël.

Vous pouvez participer à cette journée si vous avez moins de 70 ans, en payant votre repas.

Il vous suffit de remplir le formulaire joint et de le déposer en mairie, vous avez **jusqu'au 5 novembre inclus pour vous inscrire.**

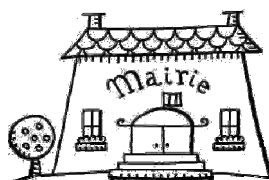
Le Colonel Ghislain MIFURT a pris le commandement de la base aérienne 722 et de l'Ecole d'Enseignement Technique de l'Armée de l'Air et de l'Espace le 6 septembre dernier. Mme le maire et son conseil tiennent à le féliciter pour cette nouvelle prise de fonction.

RENTREE SCOLAIRE

En cette rentrée 2024, et comme partout sur le territoire, quelques communes de Charente-Maritime ont vu leur école disparaître, conséquence fort dommageable des suppressions de postes d'enseignants imposées par le gouvernement.

Un important mouvement interne a donc inévitablement suivi et entraîné, à Thénac, le départ de Mme Anne-Claire Michaud, enseignante de CE1 et le remplacement de Mme Marie-Ange Ducros par Mme Karine Nuttin, sur le poste de direction. **Deux départs, pour une seule arrivée**, avec les répercussions que chacun peut imaginer...

Nous souhaitons à toute l'équipe éducative, ainsi qu'aux enfants, une très bonne année scolaire.



SERVICES MUNICIPAUX

Il y a du mouvement également à la mairie puisque **Jérôme Maudet**, agent communal aux services techniques de la commune depuis le 1er juin 2004, a souhaité prendre une période de disponibilité de 5 ans.

A temps partiel depuis 3 ans pour créer son auto entreprise, il a choisi de se consacrer pleinement à son activité (entretien d'espaces verts et petits bricolages **MJ SERVICES**). Nous lui souhaitons beaucoup de réussite.

La mairie compte aujourd'hui 12 agents en activité :

- ♦ **Secrétariat** : Mme Catherine Blanchard, Mme Anne Menanteau, Mme Maryse Brunet, Mme Corinne Hooghe (agents titulaires) et Mme Nathalie Sylvestre (service remplacement du CDG17).
- ♦ **Services techniques** : Mr Bruno Berronnaud, Mme Maryline Boissinot, Mr Alan Raffin (agents titulaires), Mr Mikael Coquat et Mr Fabien Hauptmann (agents stagiaires).
- ♦ **Médiathèque** : Mme Françoise Cochet et Mme Mathilde Labbé (agents titulaires).



RÉFECTOIRE SCOLAIRE ET SALLES MULTI ACTIVITÉS, RENAISSANCE D'UN PATRIMOINE

Vous étiez nombreux à avoir répondu à l'invitation faite par la Mairie pour l'inauguration du bâtiment 1954, le 6 septembre.

Vous avez pu constater le remarquable travail portant sur la rénovation totale de l'édifice avec création d'une grande salle supplémentaire à l'étage. Le défi à relever était de taille et l'enjeu important.

La question s'est posée de la destruction du bâtiment et la construction d'un bâtiment neuf. Le conseil municipal a fait choix de la rénovation de cet ancien bâtiment communal, projet qui devait allier préservation du patrimoine et modernisation des infrastructures. Ce bâtiment, chargé d'histoire, joue un rôle essentiel dans la vie de notre communauté locale.



Tout au long du feuillet qui a duré presque deux années, vous avez pu suivre l'évolution de ce projet d'envergure qui a nécessité plusieurs étapes pour aboutir et le mener à terme :

- **Evaluation de l'état du bâtiment** : avant de commencer les travaux, il était crucial de réaliser une évaluation complète de l'état du bâtiment. Cela devait inclure l'inspection de la structure, des fondations, des toitures. Cette étape a permis d'identifier les réparations et consolidations nécessaires et d'établir un budget réaliste.

- **Travail de préparation, réflexion, mise en place du dossier technique, demandes de subvention.**

- **Respect des normes et réglementations** : la rénovation d'un bâtiment ancien doit respecter des normes spécifiques.

- **Conservation des éléments historiques** : lors de la rénovation, il est important de conserver les éléments architecturaux d'origine qui donnent au bâtiment son caractère unique. Il était indispensable de maintenir le cachet et la structure d'origine du bâtiment.



- **Modernisation des infrastructures** : tout en préservant l'aspect historique, il est apparu nécessaire de moderniser les infrastructures pour répondre aux besoins

contemporains, pour inclure l'amélioration de l'efficacité énergétique, la mise à jour des systèmes de chauffage et de climatisation, ainsi que l'installation de technologies modernes tout en respectant l'esthétique du bâtiment.

- **Financement et Budget** : le financement de la rénovation a été un véritable défi avec plusieurs sources de financement comprenant : des subventions gouvernementales, départementales,



CDA, un partenariat public, de plus la partie restant à charge de la Commune est financée en partie par le legs d'une ancienne Thénacaise, Mme FLESCHE,

permettant ainsi un budget bien planifié, équilibré afin d'éviter les dépassements de coûts et ne pas recourir à l'augmentation des impôts. La commune finance le solde de l'opération sur son budget.

Les tableaux ci-dessous vous permettent de connaître le coût total et les modalités de financement de la rénovation cantine scolaire et salles multi-activités.

- **Impact environnemental** : la rénovation doit également prendre en compte l'impact environnemental. L'utilisation de matériaux durables et écologiques pour contribuer à créer un bâtiment plus respectueux de l'environnement.

COÛT TOTAL RÉNOVATION

	HT	TTC
CONSTRUCTION	1 640 001,00	1 968 001,00
FRAIS ÉTUDE	152 067,00	182 480,00
DIAG ET DIVERS	29 332,00	35 198,00
TOTAL	1 821 400,00	2 185 679,00

Le reste à charge de la mairie sera financé en partie par le legs effectué par Mme FLESCHE et en partie par les fonds propres de la mairie.

PLAN DE FINANCEMENT

COÛT TOTAL TTC		2 185 679,00
SUBVENTION ETAT (DETR)	30% sur HT	488 520,00
SUBVENTION ETAT (DSIL)	20% sur HT	325 680,00
SUBVENTION DÉPARTEMENT	30% sur HT	438 542,00
SUBVENTION CDA		50 000,00
SUBV. DÉPT SUR GESTION CENTRALISÉE CHAUFFAGE	25% sur HT	7 284,00
TOTAL SUBVENTIONS		1 310 026,00
FONDS COMPENSATION TVA		340 000,00
RESTE À CHARGE COMMUNE		535 653,00

1949-2024 SOIXANTE-QUINZE ANS D'HISTOIRE AU CŒUR DE LA COMMUNE

Bâtiment incontournable, connu de tous, petits et grands, inscrit dans la mémoire collective, l'histoire de la « 1954 » commence en réalité en 1949 par acquisition du domaine.



Au XIXème siècle, François Pierre BLANC, médecin à THENAC, lègue à sa nièce Claire Juliette BLANC, mariée à Gustave Jacques MAGUIER, sa propriété à Thénac. Sur celle-ci, le couple fait construire le château à partir de 1872, des servitudes et en particulier *des chais à vin*, car lui est maître de chai puis négociant en vins et spiritueux.

De leur union, naît Eugène Gustave Edmond MAGUIER (1847-1907), juge de paix, officier de l'Instruction Publique et poète primé.



Sa fille Marie Blanche Marthe Edmée MAGUIER, mariée au Général Edmond NEVEUR, hérite du domaine.

Puis, elle vend la propriété à un cousin éloigné, Jean Marie Gustave Emmanuel GALLUT le 5 décembre 1924 : «... Le château dit château de Thénac, sis à Thénac, canton de Saintes (Charente-Inférieure), comprenant le château proprement dit à l'exception de 5 panneaux de vieille tapisserie, le parc, les servitudes situées dans le parc formant un seul corps de bâtiments, écurie, remise, chais, buanderie et grenier... ».

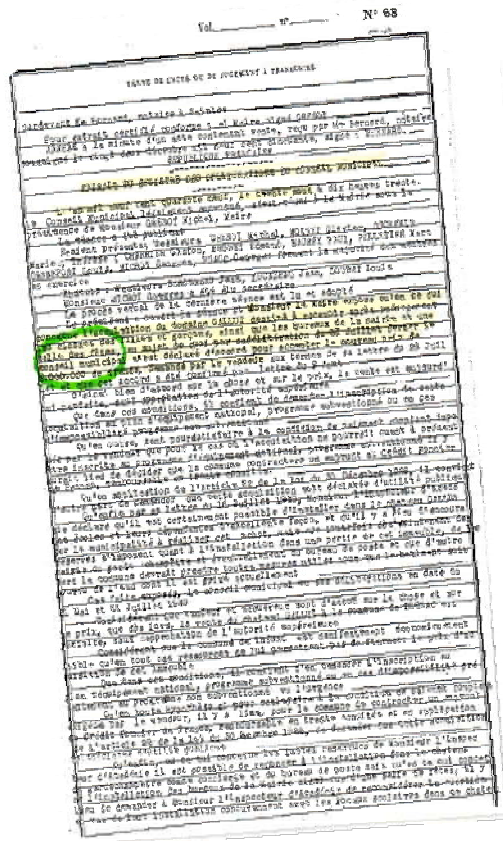


Le conseil municipal, par délibération en date du 31 juillet et du 30 août 1949, s'est porté acquéreur du domaine GALLUT destiné, après aménagements, à recevoir les salles de classes filles et garçons, bureaux de la mairie et une salle des fêtes, le tout au prix de 2000000 francs.

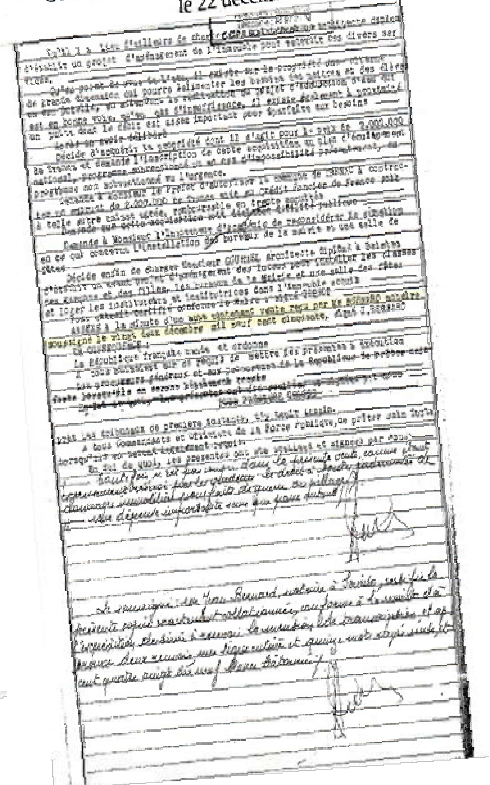
La mairie se porte acquéreur de l'ensemble du domaine incluant le château, le parc et les chais à vin, dont une partie est aménagée en salle des fêtes, afin de répondre aux besoins des Thénacais.



Jadis les festivités de la commune prenaient souvent place dans la salle du café GIRAUD, situé au centre du bourg. On venait y faire la fête.



L'acte de vente de la propriété GALLUT à la Commune de THENAC est signé : le 22 décembre 1950.



La salle est inaugurée le 22 août 1954.

Cette salle devient alors le lieu des fêtes pour les thénacais, elle est équipée d'un local pour les projections cinématographiques, d'un bar.

Certains thénacais se souviennent, par exemple, des manifestations accueillies au cours de l'année 1955 :

- ♦ le 5 février : un bal des chasseurs.
- ♦ le 17 février : un bal masqué organisé par le Comité des fêtes.
- ♦ le 11 mars : une pièce de théâtre : « le caporal Potiron » menée par une troupe de Pisany.
- ♦ le 16 mars : un bal masqué.
- ♦ le 8 juillet : une pièce de théâtre « Toinette va s'accouber ».
- ♦ le 14 juillet : la fête Nationale et la fête des écoles.
- ♦ le 22 septembre : un bal des chasseurs

Le 18 octobre 1959, la fête est au rendez-vous avec la messe de la Saint-Hubert (trompes de Niort), un lâcher de faisans, football (USCC / THENAC), un banquet des chasseurs, un bal et l'élection d'une reine.



En fin d'année, les enfants scolarisés de la commune étaient invités dans cette salle, dans laquelle un spectacle était donné.

C'était également là que les enseignants distribuaient un livre aux élèves en fin d'année scolaire.

Lors des élections municipales du 20 mars 1977, les élus célèbrent ce moment ; un vin d'honneur est servi aux Thénacais.



L'Age d'or thénacais fête la Saint-Michel. (Photo « S.O.F. », op. D. Andrieux).

Depuis trente-cinq ans, traditionnellement, le troisième âge de Thénac se retrouve autour de son maire, M. Michel Grenot, pour fêter la Saint-Michel autour d'une bonne table dans la salle des fêtes municipales.

Mardi dernier, donc, 125 personnes de plus de 60 ans étaient au rendez-vous. Quelques plus jeunes s'étaient glissées dans l'assemblée. Le personnel communal, aidé de bénévoles, avait confectionné un délicieux repas au cours duquel le président de l'Age d'or thénacais a remercié le maire. Un jaseage avec la ville de Thénac en Gironde fut proposé. Une loterie fut tirée.

Le Troisième Age se retrouvait traditionnellement auprès du maire, Michel GRENOT, pour y fêter la Saint-Michel autour d'une bonne table.

En ce 29 septembre 1983, 125 personnes avaient pris place.

Pendant des années, cette salle reste un lieu de convivialité.

Le bâtiment « 1954 » va alors accueillir la garderie périscolaire, connue sous la dénomination Agathe, qui recevra de nombreux petits thénacais pendant plusieurs années, avant de déménager dans le bâtiment anciennement médiathèque.



« Une garderie en toute confiance » Depuis treize ans qu'il demeure à Thénac, Daniel Martin s'est bien implanté dans la vie associative. Il participe aux activités du Comité des fêtes, est trésorier de la société de chasse et président de la garderie. « Nous avons lancé cela il y a deux ans. La garderie périscolaire fonctionne les jours de classe de 7 heures à 9 heures et de 16 h 30 à 19 heures. Elle est aussi ouverte en centre de loisirs, le mercredi et pendant les vacances scolaires », explique cet agent SNCF du dépôt qui signale avec une fierté légitime. « Nous avons maintenant la confiance des gens ». Et comme il se préoccupe aussi des adolescents, il estime qu'il

manque, entre autres commerces, une salle de jeux pour les jeunes.

Le début des associations sportives à THENAC, peut être le début d'activités de l'ASTC qui fêtera ses 50 ans en 2025.

SECTION MISE EN FORME

Les premiers pas...

La section mise en forme est encore « jeune » puisqu'elle n'a qu'un an d'existence !

Mais elle a déjà donné quelques satisfactions :

- au niveau du nombre d'inscrits : 37
- au niveau de la progression du nombre des programmes offerts lors des séances.



La mise en forme : c'est un travail, un vrai travail de groupe et individuel. C'est pourquoi nous sommes en place : programme général d'activités, programmes des programmes d'activités, programmes spécifiques, programmes de suivi. C'est aussi un travail de suivi et de suivi. Les cours sont assurés par un professeur diplômé. A chaque séance, on travaille de la façon suivante : d'abord, on apprend à connaître le corps, à se connaître, à se connaître, à se connaître. Les séances sont donc très riches et très variées. Elles sont donc très riches et très variées. Elles sont donc très riches et très variées. Elles sont donc très riches et très variées.

La responsabilité est de Jean-François GARNIER, le Château à Thénac. Tél : 05 52 07 40.

Remerciements

Tous les documents publiés dans ce bulletin sont le fruit du travail d'une habitante de THENAC.

La mairie remercie chaleureusement Mme Christelle GUITTON qui a réalisé un travail de recherches important dans les archives municipales et départementales, ainsi que dans ses documents personnels, pour permettre la mise en place d'une exposition éphémère sur l'histoire du château et des dépendances.

Depuis cette époque, le bâtiment 1954 va accueillir les activités des différentes associations de THENAC :

- ♦ l'Age d'or, devenue le cercle de l'amitié, présidée par Mme Sylvie LIMOGES.
- ♦ L'ASTC présidée par Monsieur DREAU.
- ♦ EPLL Ecriture prend le large pour le grand festival littéraire présidée par Mme Françoise SOUAN.
- ♦ ES Thénac, club de foot, bénéficiera même d'un club house à l'étage du bâtiment, association présidée par Monsieur Geoffrey ROUDIER.
- ♦ CAP THENAC, l'association des parents d'élève, occupera également une salle de l'étage.

L'école primaire de Thénac ouvrira deux classes dans le bâtiment avant que des travaux d'agrandissement ne soient entrepris



LES TRAVAUX DE RÉNOVATION

Le restaurant scolaire dans le château ne remplissant plus depuis plusieurs années les conditions sanitaires pour accueillir les enfants, les salles associatives étant particulièrement vétustes et certaines présentant un danger, le conseil municipal, sous la direction de Sylvie MERCIER, Maire, a entrepris, après avoir expertisé l'immeuble « 1954 », de le conserver.

La rénovation du bâtiment a engendré de gros travaux tels que le désamiantage, des démolitions partielles, la mise en place de pieux sous la dalle de béton, la pose de la charpente et de la couverture.

Il a fait l'objet d'un agrandissement sur la partie parc ainsi qu'à l'étage.

Sa réalisation a pu se faire grâce aux différentes aides et subventions, laissant toutefois à la charge de la mairie un investissement important.

Deux ans de travaux ont été nécessaires, les activités associatives, scolaires, sportives ont été impactées fortement.

Février 2023
Après désamiantage...



Mai 2023
Coulage dalle béton

Juillet 2023
Pose charpente



Septembre 2023
Toiture



Octobre 2023
Ouvertures

Janvier 2024
Pose du auvent



Mars 2024
Ravalement



Avril 2024
Pose de l'escalier

Juillet 2024





Les travaux ont concerné aussi la rue de la paix qui a été interdite à la circulation et a fait l'objet de travaux de renaturation.

Ces travaux des sols permettent en effet de lutter contre les inondations grâce à une meilleure absorption des eaux pluviales.

Ils favorisent également la lutte contre les îlots de chaleur, tout en atténuant la pollution de l'air et du sol.

Ces travaux ont permis de recréer un espace vert, un cadre de vie agréable, accueillant et un cheminement sécurisé en liaison avec le parc du château.



Depuis la rentrée de septembre 2024, le bâtiment « 1954 » reçoit le restaurant scolaire et a ouvert plusieurs salles multi-activités.



Le nouveau bâtiment 1954 a été inauguré le 6 septembre 2024 par Mme le maire Sylvie MERCIER, en présence de :

Monsieur le préfet de Charente-Maritime, Mme la sénatrice, Monsieur le député, Mme la présidente du Conseil Départemental, Monsieur le sous-préfet de Saintes, Monsieur le président de la CDA de SAINTES, les autorités militaires et civiles, les maires des communes du canton, les membres du conseil municipal.



Les présidents, présidentes et membres d'association, les thénacais sont venus nombreux assister à la cérémonie d'inauguration et au cocktail servi dans le parc à cette occasion.



AUTRES TRAVAUX A VENIR

D'autres travaux sont programmés sur la commune et devront être en principe réalisés pour la fin d'année :

- ♦ Rénovation de la salle anciennement LE BOCAL, impasse du puits, afin de pouvoir accueillir une psychologue et une infirmière libérale.
- ♦ Rénovation de la salle Hélène Neveur.
- ♦ Travaux d'amélioration thermique et phonique à l'école.
- ♦ Audit énergétique du château Maguier.
- ♦ Réfection / entretien du réseau pluvial aux ateliers municipaux.



Voiries :

- ♦ Rénovation de fossés.
- ♦ Etudes / rénovation du réseau pluvial dans le parc du château Maguier, qui a déjà fait l'objet de travaux, avec la création d'un bac de filtration des eaux pluviales tout récemment.

NUISANCES SONORES ET VISUELLES



IMPORTANT

LUTTE CONTRE LE BRUIT DE VOISINAGE

Arrêté municipal du 22 avril 2022

Depuis maintenant quelques temps, nous recevons des doléances d'habitants de THENAC qui se plaignent des bruits et nuisances dans le voisinage : travaux de rénovation, constructions, tontes de gazon, coupes de bois, fêtes estivales, bruit autour des piscines, bricolage...

Nous avons pu constater que l'arrêté municipal pris le 22 avril 2022 n'est pas toujours respecté, il convient de rappeler les règles qui s'imposent :

"Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé des êtres humains.

La gêne sonore est caractérisée dès lors qu'un au moins de ces trois critères est constaté."

Seules des **dérogations** peuvent être données par le maire ou d'office pour des manifestations tels que les **fêtes nationales, fête de la musique, jour de l'an**.

Les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, ef-

fectuées par les particuliers à l'intérieur ou extérieur des bâtiments, tels des travaux de bricolage, de rénovation et de jardinage, nécessitant l'utilisation d'engins bruyants (bétonnière, perceuse, raboteuse, scie, tondeuse, tronçonneuse, camion, tractopelle...) **sont autorisées**

De 08h30 à 12h et de 14h30 à 20h
tous les jours ouvrables

De 09h à 12h et de 15h à 20h
le samedi

De 10h à 12h
le dimanche et les jours fériés

Nous vous invitons à prendre connaissance de l'arrêté municipal dans son intégralité sur le site internet de la commune pour connaître toutes les modalités de son application.

INCIVILITES



Une nouvelle fois nous sommes contraints de dénoncer des faits d'incivilité sur notre commune.

Tout est mis en mesure pour que notre belle commune soit propre, agréable à vivre.

Nos agents travaillent pour notre bien être au quotidien, les chemins sont entretenus pour permettre les randonnées et les promenades.

Nous sommes toujours à l'écoute des habitants qui nous signalent des domaines nécessaires d'intervention.

Une benne à déchets verts est mise à disposition des habitants de la commune et des déchetteries sont disponibles pour les habitants du territoire de la CDA.



Cela ne semble pas suffisant à certaines personnes qui se distinguent par leur incivilité. Nous avons pu constater même un dépôt d'amiante !



Il est regrettable de voir un tel spectacle, la personne se reconnaîtra facilement.

Deux photos valent tous les mots.

CAMPAGNE DE RECENSEMENT 2025



En 2025, Thénac réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du **16 janvier 2025**.

Une lettre de Mme le maire sera au préalable déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et égale-

ment plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur, à votre demande.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune ; il fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, ainsi que sur les logements.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- ♦ **Déterminer** la participation de l'Etat au budget de notre commune - plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante. Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- ♦ **Définir** le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc...
- ♦ **Identifier** les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc...), de commerces et de logements

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

RECENSEMENT MILITAIRE



COUP DE POUCE

Sindy vous accompagne en aide à domicile en CESU

- Aide à la toilette (non médicalisée)
- Accompagnement aux courses ; les loisirs, rdv médicaux
- Aide aux repas, coucher
- Sortie d'hospitalisation
- Bonne de compagnie
- Promenade des animaux de compagnie
- Soutien pour les aidants

Diplômée d'état formation à la maladie Alzheimer
Secteur de Thénac et ses alentours

06.95.00.17.66

Sindy DEPUSET
Aide à Domicile en CESU

Je vous propose mes services sur les communes :

- THENAC
- PREGUILLAC
- BERNEUIL
- CHERMIGNAC
- TESSON
- ST SIMON DE PELLOUAILE
- ST ANDRE DE LIDON
- LA JARD
- PESSINES
- RETAUD
- VARZAY
- LES GONDS
- SAINTES
- ST GEORGES DES COTEAUX

06.95.00.17.66 | depuissetsindy@gmail.com

FACEBOOK | LINKEDIN

Contactez moi pour plus de renseignements



THÉNAC

Canton de Thénac

Besoin d'aide dans vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

FORMATION, EMPLOI, RETRAITE	SANTÉ
ÉTAT CIVIL ET FAMILLE	LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER
JUSTICE	BUDGET

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

Mme Corinne Hooghe vous accueille dans votre agence France services Thénac, pour vous aider dans vos démarches numériques concernant :

Allocations Familiales, ANTS, Assurance Retraite, Assurance Maladie, Chèque Energie, Finances Publiques, France Travail, France Rénov', La Poste, la MSA, Point-justice, CESU, Banque de France, Education Nationale (bourses), URSSAF, Intérieur (pré-plaintes), Ciclade, Parcoursup, MaPrimeAdapt'.

Une réponse adaptée à votre situation de vie vous sera apportée, en un lieu unique, et en toute confidentialité.

Il est vivement recommandé de prendre rendez-vous au préalable au 05.46.92.63.58.

OSEZ INTERNET !

LE NUMÉRIQUE PRÈS DE CHEZ VOUS

Votre chargé d'accompagnement du Département vous propose des ATELIERS GRATUITS !

Ateliers numériques pour 5 personnes à la Mairie de Thénac

Mardi 05 novembre 2024 de 9h30 à 11h30 : « Le clavier et ses raccourcis »

Mardi 19 novembre 2024 de 9h30 à 11h30 : « Savoir reconnaître les arnaques sur internet »

Mardi 03 décembre 2024 de 9h30 à 11h30 : « France connect et identité numérique »

Mardi 17 décembre 2024 de 9h30 à 11h30 : « Les réseaux sociaux »

Inscription auprès de Olivier Depuisset « chargé d'accompagnement numérique » au 06 03 77 36 67

charente-maritime.fr

la Charente Maritime avec moi.

SÉCURITÉ

PRÉVENTION CAMBRIOLAGES



Nous vous avons présenté le dispositif "Participation Citoyenne" au mois de mars 2024 lors d'une réunion publique d'information, en partenariat avec la gendarmerie de Saintes.

Pour rappel, ce programme s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance, afin de lutter contre les cambriolages, les démarchages conduisant à des escroqueries, les dégradations et incivilités diverses.

Il manque encore quelques référents, notamment dans les quartiers suivants :

- ♦ Les Arènes,
- ♦ Les Mauds,
- ♦ Place de l'égalité
- ♦ La Garenne,
- ♦ La Balloterie,
- ♦ La Guichardière

Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître au secrétariat de mairie.



ELAGAGE



L'élagage, un véritable enjeu pour l'acheminement de l'électricité !

Les récentes tempêtes en Charente-Maritime ont provoqué la chute de nombreux arbres, entraînant des dommages sur le réseau de distribution électrique. Ces dommages ont été aggravés par un manque d'entretien des arbres à proximité des lignes, soulignant ainsi l'importance de l'élagage pour garantir la qualité de l'acheminement de l'électricité et assurer la sécurité des biens et des personnes à proximité des lignes.

« Pour la sécurité de tous, pour éviter des coupures d'électricité »



Le saviez-vous ?

- Un arbre qui tombe sur une ligne, c'est environ 4 heures sans électricité pour les clients concernés.
- Des branches qui touchent les lignes génèrent des microcoupures et peuvent perturber l'alimentation d'environ 1000 clients.

Qui est en charge de l'élagage ?

Le propriétaire de végétations qui causeraient des dégâts sur le réseau électrique pourra voir sa responsabilité engagée en cas de dommage chez des clients. Le maire, en vertu de ses pouvoirs de police est fondé à rappeler ses obligations aux propriétaires.





LETTRE DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Il y a quelques mois, Sylvie Marcilly, Présidente du Conseil départemental, a entamé une tournée de chacun des 27 cantons de la Charente-Maritime. Le premier canton visité était le nôtre, le canton de Thénac. A l'occasion de cette journée d'avril dédiée à notre canton, elle souhaitait découvrir des entreprises, des associations, être au plus près de Charentais-Maritimes, avec vous.

Nous avons donc visité la Marmotte Gourmande, entreprise Gontaise fondée par Claire Brunaud qui produit des gâteaux et les distribue dans plus de deux cent magasins en France.

Nous avons également visité l'Ail noir des Claires, à Saint-Sever, où Eric et Véronique le Judec produisent de l'ail noir Chanterais-Maritimes à l'eau des claires d'Oléron et des produits dérivés autour de l'ail.

Par la suite, nous sommes allés à Rouffiac pour un échange avec les volontaires de l'Heure Civique et une visite privilégiée de l'église du village, en compagnie de Monsieur le Maire.

Ensuite, pour rester dans le thème de la gastronomie, nous avons découvert les Vergers des Benoîts, à Pessines, où nous avons été accueillis par Bertrand Gazeau et son équipe dans le verger puis dans l'usine de conditionnement sur place.

Puis nous nous sommes rendus à Corme-Royal, chez Agrivision pour parler agriculture avec les équipes. Le Département soutient notamment les jeunes dans leurs projets d'installation et la crise agricole récente nous rappelle plus que jamais que nous avons besoin de nos agriculteurs.

Pour clore le cycle des visites, nous avons rendez-vous à Thénac avec Delphine et Olivier Bayou, par ailleurs agriculteurs, pour visiter la miellerie des arènes et en apprendre plus sur le fonctionnement des ruches.

En fin de journée, nous avons réuni des élus et des présidents d'associations pour une soirée de partage autour du thème de l'engagement associatif et citoyen.

Merci à tous ceux qui ont fait de cette journée un succès, merci du temps que vous nous avez accordé et pour les échanges que nous avons eus.

Nous avons voté le budget 2024 au mois d'avril. Contrairement à ce que nous faisons habituellement en votant au mois de décembre, cette option nous a permis de prendre du recul sur les dépenses de l'année 2023. Le budget pour 2024 s'inscrit sous le signe de la prudence. En effet, les Départements subissent de plein fouet la montée de la précarité, avec de plus en plus de dépenses à assumer au titre de chef de file des solidarités sociales. Ces trois dernières années, les dépenses sociales ont augmenté de 50 millions d'euros : prise en charge du bien vieillir, handicap, protection de l'enfance... Le Département ne transigera pas sur ces dépenses qui sont sa compétence première. « Nous viendrons toujours en aide aux plus fragiles » a dit Sylvie Marcilly.

Avec les services, nous avons réalisé un énorme travail afin pour parvenir à un budget à l'équilibre. Puisque contrairement à l'Etat, nos collectivités locales et territoriales se doivent de présenter un budget équilibré. Malgré les difficultés que nous rencontrons, nous sommes au rendez-vous des dépenses sociales, nous maintenons notre soutien aux communes et nous gardons le cap de nos grands projets départementaux : contournement de Marans, et transition énergétique.

Sylvie MERCIER

Vice-Présidente du Département

Maire de Thénac

sylvie.mercier@charente-maritime.fr



Alexandre GRENOT

Vice-Président du Département

Maire des Gonds

alexandre.grenot@charente-maritime.fr



Département de la Charente-Maritime

95 boulevard de la République - CS 80003 - 17076 La Rochelle cedex 9

05 46 317 000 info@charente-maritime.fr

charente-maritime.fr   

**la Charente
Maritime**
LE DÉPARTEMENT 

EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

Création de cette rubrique en conformité avec la législation. Les élus minoritaires n'ont pas souhaité, à ce jour, faire paraître un article.

LE 15 JUIN

Les Eclats de Thénac

Belle ambiance pour cette manifestation organisée par l'association ACTIONS VILLAGE : musique, défilé de mode, marche gourmande.



LE 18 JUIN

Encore des dégâts importants suite aux intempéries qui ont touché notre commune.



LE 4 JUILLET

Très belle journée pour cette sortie organisée conjointement par le CCAS et le Club de l'Amitié.

DU 8 AU 11 JUILLET

Les arts du cirque

"À travers les arts du cirque, l'objectif large est de former des citoyens émancipés, capables de réfléchir, de proposer, de faire, et de prendre pleinement part au monde actuel.

technique et artistique riche sous forme ludique, adapté aux capacités et aux besoins de chacun.

J'ai voulu promouvoir l'entre-aide, l'échange de connaissances et la quête de confiance en soi en leur donnant accès à un espace permettant l'expression, le doute, la remise en question, le dépassement de soi, le développement de l'esprit critique, l'autonomie, en tant qu'individus et en tant que groupe.

Ce fut un réel plaisir pour moi d'avoir animé ce stage qui a donné naissance, en seulement 4 jours, à une troupe de circassiens talentueux heureux de se présenter en public. Je pense que tout le monde s'est fait plaisir, tant du côté des artistes que du côté des spectateurs (enfants du centre de loisirs de Thénac, parents et grands-parents des enfants).

Enfin, je tiens à remercier la Mairie de Thénac, l'association "Actions village" et les enfants sans lesquels ce stage n'aurait

pu avoir lieu.
Vive le cirque à Thénac !"

Charles*



Je tenais à apporter aux pratiquants, durant ce stage, un apprentissage



*Animateur circassien au sein de l'association "Cirque & Campagne" dans le Gers, Charles a grandi à Thénac et commencé l'école de cirque et trapèze au sein de l'association "Eky'Libre" à Rioux, dès l'âge de 9 ans.

LE 12 JUILLET

La fête nationale

Cette manifestation a réuni beaucoup de Thénacais, dans une ambiance festive et conviviale.



LE 4 AOÛT

Les Eurochestries

Deux talentueux trios nous ont enchantés cette année : le trio de flûte "Sifflûté" de France et le trio à cordes "Rutgers" des Etats-Unis.

Magnifique feu d'artifice avant le grand bal.



LE 20 AOÛT

Tour du Poitou-Charentes



AGENDA - DATES À RETENIR

Ce programme est prévisionnel et susceptible d'évoluer en fonction des règles sanitaires et de la finalisation ou pas de certains projets.

11 NOVEMBRE

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

12h00 au Monument aux Morts



REPAS DES SENIORS

Salle Hélène Neveur

Organisé par le CCAS

16 NOVEMBRE

CONFÉRENCE JUDITH RAPET

Bâtiment 1954 - Salle 5 - 15h

Organisée par l'EP2L

30 NOVEMBRE

LE SCARABÉE QUI COUD

Atelier gratuit - 14h30 à 17h30

Bâtiment 1954

Organisé par Actions Village



07 DÉCEMBRE

TÉLÉTHON

Organisé par l'ASTC



08 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

Organisé par Scène Ouverte

14 DÉCEMBRE

NOËL DES ENFANTS DE LA COMMUNE

Spectacle - 14h30

Goûter offert par Scène Ouverte

Visite du Père-Noël

Parc du Château Maguier

15 DÉCEMBRE

CONCERT DE NOËL

Chœur Athenus

Eglise de Thénac - 16h30



2025

11 JANVIER

VŒUX DU MAIRE

Discours suivi d'un apéritif dinatoire
Salle Hélène Neveur - 19h

12 JANVIER

VŒUX DU MAIRE

Discours suivi de la galette des rois
Pour les personnes n'ayant pu venir le samedi soir
Salle Hélène Neveur - 16h



Pendant les vacances scolaires

ATELIERS CULTURELS ET CRÉATIFS
AUTOUR DE L'ÉGYPTÉ ANCIENNE
Enfants à partir de 7 ans ou binôme parent/enfant

Mercredi 23 octobre - 14h00 à 15h30
A la découverte de l'alphabet hiéroglyphique
Ecris ton nom sur une feuille de papyrus

Mercredi 26 février - 14h00 à 15h30
La famille des dieux d'Héliopolis
Imagine ton dieu anthropomorphe

Samedi 23 avril - 14h00 à 15h30
Prendre soin des morts : les momies
Fabrique ton amulette en argile

Mercredi 11 juin - 10h00 à 11h30
Rois et reines dans l'histoire égyptienne
Fabrique ta maquette articulée d'un pharaon

Dans les locaux de l'association "L'écriture prend le large" à Thénac
Tarif : 15 euros / atelier
Atelier limité à 10 enfants et assuré pour un minimum de 5 enfants inscrits
Inscription : Audrey Grelet / 06 65 44 02 23
Master en égyptologie-Université Paul Valéry de Montpellier
Ni pas jouer sur la voie publique

WWW.SALONDULIVRETHENAC.FR

L'Écriture prend le large

Pour le dernier trimestre 2024 des événements de l'association sont à cocher sur vos calendriers

Samedi 26 octobre

Café Philo Thème L'humanité Salle Flesch 15h



Samedi 16 novembre

Conférence Judith Rapet ou la passion de l'écriture. Une plongée passionnante dans les mystères de l'écriture - Salle 5 15h

CARNET DE VOYAGE adultes

Mettre en page ses souvenirs de voyage en composant à partir de collages, de dessins, d'écrits....

Séance de 2h par cession de cours
Adhésion 20€/an
Cotisation 48€/an
soit 16€ par cession

Animation : Aurélie Perrin
contact renseignements/inscriptions
Oreleperrin@hotmail.fr
Tél. : 06.64.76.76.86

Prochaines dates

Les dates et horaires des ateliers sont sur

www.salondulivrethenac.fr

Pour mémoire

- ✦ Cercle de lecture 25 novembre
- ✦ Atelier d'écriture - 16 octobre – 20 novembre – 11 décembre
- ✦ Atelier d'écriture Une vie 18 octobre
- ✦ Dictée - 14 octobre – 9 décembre
- ✦ Scrabble - 22 octobre- 5 novembre – 19 novembre – 3 décembre – 17 décembre
- ✦ Carnet de voyage - 27 novembre et 4 décembre

Retour sur notre **Festival ÉVASION**. Évasions grâce aux livres, aux films, aux dessins, carnets de voyage, mais surtout, grâce à ces rencontres qui donnent sens au mot humain. Merveilleuses et chaleureuses rencontres avec les auteurs, voyageurs, conteurs et artistes
Merci à nos auteurs et voyageurs qui nous donnent envie de connaître, comprendre les beautés et les urgences du monde.
Merci à nos visiteurs
Merci à nos bénévoles sans qui rien ne pourrait se faire.
Merci à tous !!
Et maintenant ... cap sur l'édition de 2025 !!

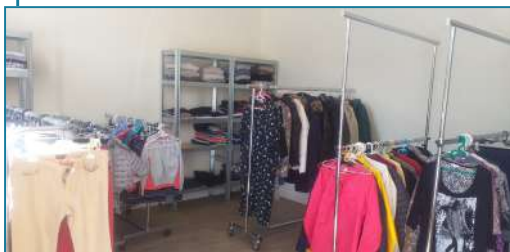


"Les Friperettes" (bénévoles de la friperie) sont heureuses de vous accueillir dans la toute nouvelle Boutik sise 6 rue de la Paix deux samedis par mois.

Pour rappel, l'association "Solidarité Thénacaise" a pour mission d'accompagner les personnes en difficulté et de les aider à passer un cap difficile.

Vous habitez Thénac.
Vous avez des difficultés pour vous acquitter d'une facture : électricité, eau, loyer....
Venez nous rencontrer, en toute confidentialité.

Contacts : 06.80.18.11.16
06.61.50.94.92



SOLIDARITÉ THÉNACAISE

FRIPERIE

Venez découvrir notre nouvelle Boutik

OUVERTURE DE 14H A 18H

Samedis 12 et 26 octobre 2024
Samedis 9 et 23 novembre 2024
Samedi 14 décembre 2024

La Friperie "La Boutik" propose des vêtements de seconde main de toutes tailles et toutes catégories. Les fonds récoltés sont destinés à l'aide aux personnes en difficulté. Merci de déposer dans des sacs fermés, les vêtements propres et en bon état, dans la benne prévue à cet effet. Venez nous découvrir ou redécouvrir. Accueil chaleureux.

La Boutik - 6, rue de la Paix - 17460 Thénac
Contact : 06.80.18.11.16 ou 06.61.50.94.92
solidaritethenacaise@orange.fr



Action menée depuis 2020
avec le partenariat du
regroupement de
producteurs d'agrumes
bio siciliens
LE GALLINE FELICI



Nous sommes siciliens
amoureux de notre terre,
peinés par ses blessures,
déterminés à agir pour changer les choses.

Nous sommes des agriculteurs,
qui pratiquons l'agriculture biologique depuis de
nombreuses années
certains depuis trente ans,
certains ont renoncé à la certification,
nous voulons continuer à vivre de cette agriculture.
ATELIERS D'AMIS ET
ENCADRÉS PAR

Nous sommes amis,
travillons, luttons et transpirons ensemble depuis
longtemps,
dans l'espoir de créer un monde plus juste,
défendant une agriculture respectueuse de
l'environnement et de ses équilibres naturels.

Le panier agrumes

Une action court-circuit
avec la Sicile

Possibilité d'adhérer auprès
d'Actions Village pour
commander des agrumes en
direct de la Sicile.

Pour vous inscrire, contactez
Sandrine au 07 81 47 56 60

Comment l'action est organisée :

- 13 relais par secteur géographique sur Thénac et Saintes
- 1 commande et livraison par mois de novembre à mai en direct de la Sicile
- Pas de profit. Notre association est loi 1901.
- De la solidarité et de la convivialité. Les bénévoles réceptionnent et ventilent la marchandise à destination des relais qui redistribuent aux membres de leur groupe.



Cyclistes thénacais



RDV le samedi à 9h

Place du Marché - THENAC

Contact : Patrick 06.82.05.19.01

Randonnées pédestres



RDV hebdomadaire :
Lundi à 9h30 - Place du Marché

Contacts : Daniele 06.68.02.55.13
Jean-Luc 06.32.86.60.78

VOUS SOUHAITEZ...



Etre accompagné.e et/ou conseillé.e
pour de petites réparations sur un
vêtement ou un autre objet en tissu...



Apprendre à tenir une aiguille, coudre
un bouton, faire un ourlet...



Tester la couture à la machine...



Démarrer un projet couture ...



Découvrir la démarche et les activités
du Scarabée Qui coud...

Atelier gratuit grâce au concours financier de



SAINTES GRANDES RIVES

Ouvert à toutes et tous
à partir de 13 ans (mineurs accompagnés)

Renseignements
et inscription

Le
Scarabée
Qui coud
Couture écoresponsable

Clarisse TAPPON
Boutique textile
Créations & ateliers pour toutes et tous
06 49 98 18 45
contact@scarabeequicoud.fr
www.scarabeequicoud.fr



En partenariat avec



Consommer bio, local et solidaire, c'est possible.



Notre production de fruits et légumes bio

➡ Commandez sur **Cagette.net**

➡ Récupérez votre panier
le vendredi tous les 15 jours
de 18h à 19h aux ateliers municipaux
(8 rue des Maisons blanches - THENAC)



RDV sur cagette.net

Besoin d'informations,
contactez AGNES au 06 30 10 75 72
ou Sandrine au 07 81 47 56 60

CINÉ-CLUB ACTIONS VILLAGE

"A la découverte
des cinémas
passionnés"

➡ **5 dates** où la projection
se déroulera dans des petits
cinémas locaux.
Covoiturage et débat apéro
au programme!

"Ciné surprise"

➡ **2 dates** avec lieux
mystérieux, dévoilés au
dernier moment



Ne manquez pas d'aller visiter le site Internet de la commune, pour vous informer au quotidien
www.thenac17.fr

VENEZ CHANTER AVEC NOUS !!

Le Choeur Athenus" Ensemble Chantons" a été créé à Thénac en 1991.

Il est dirigé par un chef de chœur professionnel **Michel Esparre**, ancien premier ténor de l'Opéra de Paris, et accompagné au piano par **Elise Bachour**, pianiste professionnelle.

Il est composé d'une trentaine de choristes amateurs venant d'horizons divers, désireux d'interpréter des **oeuvres lyriques**, des **pièces de musique sacrée** et **quelques chants profanes**.

Le Choeur se réunit tous les **lundis de 20h30 à 22h30**, dans la salle n°7, 1er étage de la maison 1954 des associations de Thénac, pour travailler le répertoire.

Il se produit en concert au moins trois fois par an, notamment à Thénac au moment de Noël :

**RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 2024
À 16H30 À L'ÉGLISE DE THÉNAC.**

Le Choeur Athenus est toujours à la recherche de nouveaux choristes motivés. Il n'est pas nécessaire de connaître le solfège pour nous rejoindre.

**Contacts: choeurathenus@orange.fr
Catherine Perdreau : 06 81 53 76 74**



**ART ' ETUDE
EN SAINTONGE**

**COURS ET STAGES
DESSIN ET PEINTURE
TOUTES TECHNIQUES
TRAVAIL PERSONNALISÉ
TOUS NIVEAUX
ADOS ET ADULTES**

SAINTES ET ALENTOURS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

**CHRISTIANE YOU
TEL: 0682657576
MAIL: c.you17@yahoo.fr**

**Thénac le mardi après-midi
8, rue des Droits de l'homme
(Salle de la chasse)**

Les festivités de Noël

Dès le début du mois de décembre, la **boîte aux lettres du Père-Noël** sera installée dans le parc du château, près de l'école. Rendez-vous très attendu par les enfants...

Le **marché de Noël**, organisé par l'association Scène Ouverte, se tiendra le dimanche **8 décembre 2024**.

Réservez votre **samedi 14 décembre**, pour le Noël de la commune qui offrira aux petits et grands un spectacle musical et comique de **Gibann et Mathilde "Harry Potter et la fée"** (dès 14h30), suivi du **goûter** offert par Scène Ouverte. A ne surtout pas manquer, la **visite du Père-Noël !!!** Cette animation est organisée en partenariat avec l'association de parents d'élèves CAP THENAC.

Décembre sera aussi marqué par le **goûter musical** proposé aux résidents de la maison de retraite, offert par le CCAS de la commune.



TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

**7 DÉCEMBRE
2024**

Manifestation
proposée par
l'ASTC

NUMÉROS UTILES



	SAMU	15
	POLICE	17
	POMPIERS	18
	TOUTES URGENCES	112
	SMS OU FAX	114

Numéro prioritaire, européen et fonctionne avec mobiles et fixes
Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre

Centre antipoison 05.56.96.40.80

Centre-antipoison@chu-bordeaux.fr

L'adresse e-mail ne doit pas être utilisée pour un premier contact à caractère d'urgence médicale. (Téléphonez), sauf impossibilité avérée de liaison téléphonique avec le centre antipoison.

Enfance en danger	119
Violences aux femmes	3919
EHPAD	05.46.92.90.90
Infirmier Jean-Louis Granouillit	06.80.68.73.67
Cabinet médical Dr Sophie N-Guyen	05.46.97.52.79
Cabinet ostéopathe Christophe Conjeaud..	05.46.74.10.65
Ostéopathe à domicile Ninon Tissot-Bez..	07.78.10.23.22
Espace Nature ô - Réflexologie/Reiki.....	06.80.70.36.89

École de Thénac	05.46.92.26.07
Cantine	05.46.92.21.39
Garderie périscolaire	05.46.92.22.75
Salle Hélène Neveur	05.46.92.61.94
La poste	36.31
CDA Saintes	05.46.93.41.50
Déchetterie Saintes	05.46.98.07.19

NOS COMMERÇANTS & ARTISANS Professionnels du bâtiment

Carreleur Francis Bouillaud	06.82.22.25.42
Menuiserie Ébénisterie Philippe Bouillaud	06.81.43.61.48
Plomberie Puydoyeux Courivaud	06.15.13.66.49
Métallerie-Serrurerie Yohan Ambert.....	06.24.01.37.10
Carrière de Thénac et de Saintonge CTS	05.46.92.68.30
Patrick Rabiller bâtiment plâtrerie carrelage	05.46.92.68.92
Menuiserie Gaudin fabricant, poseur	05.46.92.64.17
Morand Terrassement/raccordement/ assainissement	06.63.00.59.04
Duché Kevin Peinture-Décoration.....	06.59.22.51.41
SAS Fuites et Mesures	06.70.97.43.90
BATELEC 17 - Electricien	06.13.81.83.88
CCR Chouc Cyril - Maçonnerie/Rénovation.	07.80.55.42.15
Les Compagnons - J. Rousseau - Rénovation	06.72.68.74.64

Commerces et Services

Domaine des Chais	05.46.91.05.74
Histoire de Sublimier Coiffure.....	05.46.92.60.41
Giragri 17 Transport Hélicoptère	05.46.92.20.23
Léon Nettoyage façade, toiture	05.46.74.01.01
Épicerie	05.46.74.76.42
Le Thénacais, tabac, presse	05.46.97.59.30
Boulangerie Boulestier	05.46.74.13.22
Société Les Cardinaux - Chauffeur privé ...	06.50.41.05.04
Jimmy Labrieux - Conseiller immobilier....	06.81.04.64.45
Hits communication - informatique.....	06.51.81.08.76
Lydie Yonneau Restauration LYR.....	06.68.33.98.15
Sophie Belluel Créatrice objets/bijoux.....	06.35.92.22.26
Boucherie Cédric Dumousseau.....	09.73.89.62.11
MS AUTO SERVICES Mendes.....	07.68.16.39.60
CW PRESTA 17 multi-sevices.....	06.15.73.03.37
Wilfrid Chef à Domicile.....	06.15.73.03.37
Aurélien Fournier Expertimo - Immobilier....	06.22.49.33.26

A la recherche
de «Super Nounou» !



*Si vous souhaitez que
votre entreprise figure
sur cette page, merci
de bien vouloir nous
faire parvenir vos
coordonnées.*

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Audrey ALLU	06 45 13 64 32	9 rte de Rétaud	17460 Thénac
Nathalie BOURDY	06 60 17 80 06	2 rue Démocratie	17460 Thénac
Malica BRIGHTON	06 78 03 31 64	2 imp. de l'Ile de Ré	17460 Thénac
Margaux CHABOT	06 67 46 24 31	21A rue de la Motte	17460 Thénac
Valérie CHOBLET	06 80 96 18 36	8 chemin Jousset	17460 Thénac
Valérie DEFREMONTE	06 85 75 73 20	25 rue Théâtre romain	17460 Thénac
Stéphanie DELAGE	05 46 93 27 17	7 imp. du puits Mauds	17460 Thénac
Estelle EMEE	06.48.52.34.11	19 chemin de la Pointe	17460 Thénac
Corinne EVEN	07 86 26 38 58	2 rue Camélias	17460 Thénac
Nadine FAVRE	05 46 92 69 23	8 route de Préguiillac	17460 Thénac
Florence GASNIER	06 83 57 35 31	7 rue Marseillaise	17460 Thénac
Monique LILLO	06 60 90 11 19	8 rue Bonchamp	17460 Thénac
Cynthia PAQUIER	06 81 42 07 13	9 rue des bois verts	17460 Thénac
Catherine RABILLER	05 46 92 66 45	47 rue des Mauds	17460 Thénac
Stella RAUD	07 85 20 40 84	1 rue Mimosas	17460 Thénac
Gladys ROUDIER	06 11 24 90 06	5 rue JJ Rousseau	17460 Thénac
Lucette SAUZEAU	09 71 43 27 58	45 route des Mauds	17460 Thénac
Suzi SEUGNET	05 46 92 57 72	6 imp. du puits des Mauds	17460 Thénac